

SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES :

Elargir la couverture sanitaire



Améliorer l'état de santé de la population, en général, et les groupes mal servis en particulier, assurer la fourniture de services santé de qualité, rendre les services accessibles, dans le cadre des orientations de la politique nationale de santé (2006-2015) sont les principaux objectifs du plan d'action mis en œuvre par le ministère de la Santé et des Affaires Sociales. Les axes de cette politique sont la vaccination et la recherche en santé publique. Avec une couverture sanitaire, estimée actuellement à 67%, le chemin à parcourir vers une santé pour tous demeure long.

En dépit des financements énormes reçus par le secteur de la Santé et des Affaires Sociales, la situation socio-sanitaire nationale demeure préoccupante.

Elle se caractérise par une forte mortalité infantile, parmi les plus élevées de la sous-région ouest-africaine (96 pour mille et 930 pour cent mille naissances vivantes).

Le paludisme, la tuberculose et les diarrhées infectieuses sont parmi les maladies endémiques fréquentes dans le pays.

Le manque de services de santé de qualité, l'insuffisance des infrastructures sanitaires et des ressources humaines sont autant de facteurs qui aggravent la situation sanitaire.

Les modes d'habitation, la vaste superficie du territoire du pays

(plus d'un million de kilomètres carrés), ajoutés à un réseau de communication peu performant sont aussi des obstacles au développement harmonieux du système sanitaire national.

Les ruptures fréquentes des stocks des médicaments génériques et des consommables, surtout dans les structures sanitaires périphériques entravent aussi ce développement.

Pour juguler cette situation et garantir au citoyen partout l'accès aux soins de santé de qualité, le département de la Santé et des Affaires Sociales, avec la collaboration des partenaires au développement, est chargé par le gouvernement de la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux, inscrit dans le second plan du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2006-2010).

Pour ce faire, des documents stratégiques, un plan triennal à horizon glissant et un plan opérationnel seront régulièrement élaborés et exécutés. L'objectif est d'améliorer les indicateurs de santé par le biais de l'élargissement progressif de la couverture sanitaire, estimée actuellement à 67% sur un rayon de 5 km. Il s'agira de renforcer l'accessibilité financière des plus pauvres aux médicaments

Renforcer les infrastructures sanitaires

En matière de santé publique, il est vrai que les ressources humaines et matérielles sont indispensables. Mais les infrastructures représentent la cheville ouvrière et le fondement de toute politique sanitaire. C'est une bataille ardue en Mauritanie, vu l'enclavement de plusieurs endroits du pays et l'immensité du territoire national. Malgré cette rude réalité, des

efforts énormes ont été consentis en matière de formations sanitaires, toutes catégories confondues (hôpitaux, dispensaires, centres de santé postes de santé et unités de santé de base).

Actuellement, tous les chefs-lieux des wilayas sont dotés d'hôpitaux régionaux, avec un plateau technique complet donnant aux populations locales l'opportunité d'accéder quotidiennement aux soins hôpitaux spécialisés (chirurgie, pédiatrie, gynécologie, cardiologie, radiologie, stomatologie... etc.). Avec ces structures hospitalières décentralisées, les évacuations sur Nouakchott ont sensiblement diminué. Cela génère des gains en temps et en argent pour les patients et leurs accompagnants. L'autre positif de cette politique aspect a été le décongestionnement des hôpitaux de la capitale.

Il ne passe pas un mois sans qu'un poste de santé ne soit ouvert dans un coin du pays. A la

fin de ce mois, huit postes de santé seront ouverts dans la wilaya de l'Adrar avec un coût global de 61 millions d'ouguiyas dont 53.530.876 sont dégagés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et le reste sur le budget de l'Etat. Pour élargir davantage la couverture sanitaire nationale, il est prévu la réalisation de 33 postes de santé, sur un financement de la BAD, à hauteur de 500.000.000 d'ouguiyas. Le lancement des travaux a débuté il y a deux mois. Des localités de forte endémicité ont été choisies pour abriter ces postes dans les wilayas du Hodh Echarghi, de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, du Trarza et du Guidimaha.

Ces nouvelles formations sanitaires seront équipées et appuyées par un système de recouvrement des coûts des médicaments à des faibles taux. Elles contribueront à renforcer la surveillance épidémiologique des

maladies émergentes et la formation des ressources humaines compétentes.

La politique préventive, à travers la promotion de comportements sans risques commence à donner des résultats. Ainsi, l'usage des moustiquaires imprégnées, la chloration des eaux, l'allaitement maternel, l'hygiène bucco-dentaire et la vaccination ont largement contribué à l'amélioration des indicateurs de santé dans le pays au cours des dernières années.

S'agissant de la santé de la mère et de l'enfant, des programmes spécifiques ont été créés à travers la vaccination et les consultations prénatales et postnatales des femmes enceintes.

Dans ce domaine, le forfait obstétrical a été l'un des plus beaux cadeaux offerts aux Mauritanienues.

Élargir davantage la vaccination

Aux yeux des praticiens, la vaccination constitue le moyen le moins coûteux et le plus sûr pour prévenir les maladies graves, souvent invalidantes et mortelles, particulièrement chez les enfants et les femmes en âge de procréer.

C'est dans ce cadre qu'un programme spécifique dénommé programme élargi de vaccination (PEV), a été institué. La mission du PEV se focalise sur la prévention de six maladies très mortelles: la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, la poliomyélite, le tétanos et la tuberculose.

La vaccination s'effectue en

permanence par des antennes du PEV au niveau de chaque formation sanitaire dans le cadre de la composante PEV de routine ou lors des campagnes de vaccination périodiques. Les résultats de ces opérations sont palpables avec la disparition des épidémies de rougeole qui faisaient des ravages au sein des enfants, particulièrement en milieu rural.

Certaines pathologies sont en voie d'être éradiquées, c'est le cas de la poliomyélite dont le dernier cas détecté remonte à 2001. Actuellement le taux de couverture vaccinale en DTC (diphtérie, tétanos et coqueluche) se situe aux alentours de 71%. Ce taux relativement élevé est le fruit d'une très forte mobilisation sociale autour des avantages de la vaccination et à laquelle les médias et les autres institutions de la société civile ont largement contribué.

La dixième édition des journées nationales de vaccination illustre bien cette politique préventive à travers la vaccination.

Synchronisée avec 15 pays du bloc épidémiologique de l'Afrique de l'Ouest et du centre, la dixième édition des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite (JNV) a été lancée officiellement le 11 novembre 05 par le Président du Conseil Militaire Pour la Justice et la Démocratie, Chef de l'Etat à partir des locaux du Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle (CNORF). Scindées en deux phases de 4 jours chacune, ces journées ciblent une

population globale de 522.428 enfants de 0 à 5 ans sur tout le territoire national.

Renforcer la recherche en santé publique

Pour un pays comme la Mauritanie où les maladies infectieuses continuent d'être les principales causes de mortalité et de morbidité et menacent le dispositif sanitaire, déjà fragilisé par les maladies endémo-épidémiques (rougeole, paludisme, schistosomiase, tuberculose, IST/VIH/SIDA...etc.), la recherche scientifique demeure l'ultime moyen pour promouvoir la santé publique.

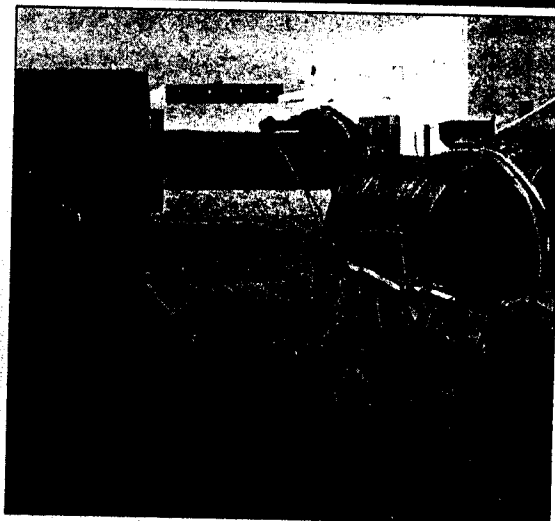
Pour ce faire, l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) s'attelle à effectuer des travaux de recherche et de laboratoire intéressant la santé publique pour favoriser le dépistage, assurer la surveillance épidémiologique et la prévention des principales infections. Il assure les travaux de contrôle et de surveillance de qualité des eaux et aliments destinés à la consommation humaine et contribue à l'élaboration des normes dans ce domaine.

En dépit des enjeux liés à l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel de laboratoire et aux équipements, l'INRSP a effectué des recherches importantes en santé publique, dont une étude sur la résistance aux antituberculeux.

L'étude dont les résultats préliminaires seront connus en décembre prochain, permettra de définir les facteurs favorisant cette résistance.

La réponse à ces questions sera fournie par l'étude déjà en stade très avancé, étude qui a été précédée par l'installation d'un réseau de laboratoire à l'intérieur du pays et la formation des techniciens laborantins pour un dépistage rapide et une meilleure prise en charge des tuberculeux dans les périphéries.

Dans le domaine du paludisme, une étude a été menée à Nouakchott pour savoir si celui-ci est autochtone et définir les varié-



tés des moustiques et s'assurer de l'existence de l'anophèle, pour pouvoir orienter les praticiens sur les protocoles thérapeutiques les plus adaptés.

Une autre étude a été axée sur l'efficacité de la chloroquine avec pour échantillons Rosso au Trarza et Koubeny au Hodh El Gharbi.

Une autre maladie assez fréquente a fait l'objet d'une recherche scientifique très approfondie. Il s'agit de la schistosomiase dans le but de définir la résistance aux paraziquantels (molécule utilisée pour le traitement de la bilharziose) au niveau de la zone de Rosso et de Keur Macéne.

Pour le VIH/Sida, l'INRSP, qui possède un laboratoire de virologie pour la confirmation des cas et une unité de dépistage anonyme et volontaire, vient d'effectuer une étude sentinelle au niveau des wilayas du Trarza, du Gorgol, du Hodh Echarghi, du Brakna et de Dakhlet-Noudhibou. Elle porte sur un échantillon de 3.500 femmes enceintes dont trois mille cas ont été déjà traités. En plus de l'étude, l'institut a accompagné la création de deux centres de dépistage à Nema et Nouadhibou.

En matière de sécurité sanitaire des aliments, l'institut a mené

une mission d'inspection auprès de 120 établissements d'alimentation (40 épiceries, 40 restaurants et 40 boulangeries) dans les moughataas de Tevragh-Zeina, Sebkhia et El Mina.

Après analyse des échantillons prélevés il s'est avéré qu'au niveau des épiceries : 40 pour cent des épiceries vendent des produits périmés ; 100 pour cent des épiceries ne respectent pas les mesures d'hygiène et de conservation des aliments.

Au niveau des boulangeries : 75 pour cent ne respectent pas les mesures d'hygiène et d'entretien des locaux et des matériels ; 95 pour cent des boulangers n'évacuent pas correctement les déchets et ont une prolifération de vecteurs (insectes) ; 100 pour cent des boulangeries ne respectent pas les mesures d'hygiène corporelle et vestimentaire du personnel.

Pour 30 à 35 pour cent des restaurants, l'entretien des locaux et du matériel sont mauvais, 95 pour cent d'entre eux ne respectent pas les mesures d'hygiène corporelle et vestimentaire du personnel ; 85 pour cent des restaurants ont une prolifération de vecteurs (insectes) ; 25 pour cent des restaurants conservent les aliments dans de mauvaises conditions. e